



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [mrap@mrap.fr](mailto:mrap@mrap.fr)

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

---

## Cessez le feu en Palestine !

Le gouvernement d'Extrême-droite en Israël, qualifié par les Israéliens eux-mêmes de fasciste, développe depuis plusieurs semaines une politique d'agression sans précédent contre les Palestiniens et toutes les zones de la Palestine : Jérusalem, Cisjordanie et Gaza.

Jeudi 26 janvier 2023, une nouvelle intervention dans le camp de réfugiés de Jénine a entraîné la mort de 9 personnes dont des civils et au moins 20 personnes ont été blessées. L'armée israélienne a alors, au mépris de toutes les règles et de la convention de Genève, empêché les secours d'intervenir !

Une ambulance a même été la cible de tirs, alors qu'elle tentait de secourir des blessés par balle.

Ce matin, vendredi 27 janvier, c'est la région de Gaza qui a subi des bombardements aériens.

Tout fait craindre la réaction de Jérusalem après la prière de ce soir..

Cela ne peut que provoquer un nouveau cycle de violences dans un processus de ripostes mutuelles.

### **Il faut que cessent les tirs, que l'armée israélienne se retire.**

Seuls l'impunité, le silence international permet à l'État Israélien de poursuivre l'occupation des terres palestiniennes et le nettoyage ethnique.

La France, qui a montré récemment sa capacité à mettre en place des sanctions contre des états agresseurs pour exiger de ceux-ci le respect du droit international doit en faire autant et mettre en place des sanctions contre Israël : embargo sur les armes pour commencer, interdiction totale de tout commerce de produits venant des colonies.

**Le MRAP réaffirme la nécessité de sanctions à l'égard d'Israël et exige du gouvernement français qu'il reconnaisse l'État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale conformément aux votes de l'Assemblée Nationale et du Sénat en 2014.**

Le MRAP, le 27 janvier 2023.